

Ski de fond 2006

André Dupras

Encore cette année le Comité des loisirs des Domaines est en mesure d'offrir des sentiers de ski de fond aux fondeurs et raquetteurs.

Avec l'aide d'une poignée de bénévoles et en collaboration avec la Ville de Prévost, la pratique du ski et de la raquette est accessible directement dans votre cour. Je rappelle aux piétons et raquetteurs de respecter la consigne de marcher en bordure des pistes tracées pour le ski de fond.

Ski de fond à la pleine lune

Une sortie en ski de fond à la pleine lune est prévue le 12 février. Une lampe frontale est fortement suggérée pour cette randonnée en ski de

fond en soirée. Départ à 19h du du Pavillon Léon-Arcand, 296 rue des Génévriers.

SKI-BBQ le 26 février

Venez nous rejoindre à l'étang de la piste verte autour d'un BBQ. Apportez-vous un remontant si le cœur vous en dit!

À compter de 13h sur place: clinique de fartage. Des techniciens de la boutique Atmosphère de Saint-Sauveur feront des démonstrations sur l'utilisation des farts, ils dispenseront des conseils et des trucs pour que la pratique du ski de fond soit un plaisir. La piste verte traverse l'étang.

Si vous êtes intéressés à participer à une activité ou vous joindre à notre équipe de bénévoles contactez-nous au 450-530-7562 ou skive-toprevost@hotmail.com

La patineuse de vitesse sur courte piste

Mission accomplie pour Anouk Leblanc-Boucher

Lise Leblanc

Les Canadiennes gagnent la médaille d'or du relais à une Coupe du monde de patinage de vitesse sur courte piste. Les places olympiques sont finalisées pour les Canadiens

Le Canada, avec Alanna Kraus, d'Abbotsford, en C.-B., Anouk Leblanc-Boucher, de Montréal, Kalyna Roberge, de Ste-Étienne-de-Lauzon, au Québec, et Amanda Overland, de Kitchener, en Ontario, a remporté la médaille d'or du relais féminin de 3000 mètres en 4:23,131. Les Canadiennes ont aussi terminé deuxième du classement général final de la Coupe du monde au relais.

Anouk revient au pays avec beaucoup de satisfaction. C'est officiel! Anouk sera à Turin, pour les Jeux Olympiques de février 2006. Elle courra le 1500 mètres et le 500 mètres, pour les distances individuelles et le relais en équipe. Il reste encore deux mois pour peaufiner la préparation de ses courses.

Anouk revient d'Italie et de la Hollande avec une médaille d'or et d'argent, au relais; une 4^e et une 5^e place au 500 mètres; et une 10^e et une 11^e place au 1500 mètres.

C'est fait!

Tableau des athlètes canadiens qualifiés

Épreuves	Athlètes
500m femmes	Alanna Kraus, Anouk Leblanc-Boucher, Kalyna Roberge
500m hommes	Éric Bédard, François-Louis Tremblay
1000m femmes	Amanda Overland, Tania Vicent
1000m hommes	Éric Bédard, François-Louis Tremblay
1500m femmes	Anouk Leblanc-Boucher, Amanda Overland
1500m hommes	Charles Hamelin, Mathieu Turcotte

Pour plus de détails consulter le site de Patinage de vitesse Canada : http://www.speedskating.ca/fra/bauteperform/bios_cp/leblanc_boucher_a.htm
Site web: www.inter-actif.qc.ca/anouk/

JACQUES ROCHON
EXCAVATION

Cellulaire: 514 799-6705
Téléavertisseur: 514 440-6215

- Plaque vibrante disponible
- Travaux généraux
- Déneigement

1002,
Gérard-Cloutier,
Prévost

Les Pompes
Claude Blier Inc.

VENTE
SERVICE
D'ANALYSE ET
TRAITEMENT
D'EAU
SERVICE
DÉGELAGE

C.P. 111, Prévost (Québec) J0R 1T0
Tél.: (514) 914-1157 Fax: (450) 530-6932

Benoît Guérin
Avocat

(450) 431-5061
télec.: (450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Qué.) J7Y-2E9
bguerin@qc.aira.com

PARFUM DE LAVANDE

Hélène Brodeur

En 1936, dans un petit village côtier du sud-ouest de l'Angleterre, deux sœurs âgées recueillent un jeune naufragé d'origine polonaise qui se révèle être un violoniste prodige.

Les deux actrices principales sont formidables et on peut vraiment dire d'elles que les deux font la paire et font le film également. Sans artifices, sans mise en scène d'effets spéciaux tapé-à-l'œil, elles portent l'histoire de ces deux sœurs au crépuscule de leur vie avec humour et tendresse.

C'est un film plein de beauté, simplicité et quel beau paysage des Cournouailles anglaises. La musique y est extraordinaire. Parfum de lavande est un film dans la plus pure tradition «british».

Un film à voir où les sentiments sont plus importants que tout le reste.

Gracieuseté de Video Zone

Notre COTE

Légende de la cote:
Les films seront cotés de 1 à 5 Charlie Chaplin selon la cote suivante:

1 : À éviter
2 : Moyen
3 : Bon
4 : Très bon
5 : Exceptionnel

Film à voir ce mois-ci

Comédie dramatique
Royaume-Uni 2005
Réalisation : Charles Dance
Acteurs: Judi dench, Maggie Smith, Daniel Brühl
Durée : 1 heure 43 minutes
Classement : Général

Benoît Guérin
Avocat

Avis relatif au bail

Le début d'une nouvelle année est souvent l'occasion pour bon nombre de nos concitoyens locataires de remettre en question le désir de demeurer dans les lieux loués. C'est aussi à cette période que l'on reçoit de notre propriétaire un avis de modification au bail souvent relié à l'augmentation du prix du loyer.

Ainsi, en vertu de l'article 1942 du Code civil du Québec, tous les propriétaires impliqués dans un bail annuel venant à échéance le 30 juin prochain peuvent communiquer à leurs locataires un avis de modification à leur bail entre le 1er janvier et le 31 mars.

Si un avis de modification au bail est reçu, il est important de rappeler que le locataire en désaccord avec la modification proposée doit en aviser le locateur dans le mois suivant la réception de l'avis. À défaut de répondre à l'avis dans ce délai, le locataire est présumé en avoir accepté les conditions. " Qui ne dit mot, consent ".

Il ne faut pas oublier non plus, qu'un locataire qui n'a pas reçu d'avis de modification de son bail et qui se décide à quitter son logement à la fin de son bail, doit en aviser son propriétaire avant le 31 mars prochain pour un bail se terminant au 30 juin prochain. A défaut de donner cet avis, le bail du locataire sera renouvelé automatiquement aux mêmes conditions et pour la même durée car le locataire bénéficie d'un droit personnel de demeurer dans les lieux loués.

L'exemple que nous donnons ici est le plus courant. Cependant plusieurs autres délais sont prescrits entre autre dans le cas des baux inférieurs à douze (12) mois ou dans le cas de location d'une chambre.

Il est donc utile de rappeler que le mandat de la Régie du Logement est de renseigner les propriétaires et les locataires sur leurs droits et obligations et de favoriser la conciliation en cas de litige. En cas d'interrogations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des représentants de cet organisme qui représente le seul tribunal compétent en la matière ou consulter un avocat.

Dans la région, on peut rejoindre la Régie du logement au (450) 569-7500 ou au 1-800-436-5881 ou sur le site Internet au www.rdl.gouv.qc.ca.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

ENTRÉE GRATUITE EN TOUT TEMPS

★ **KARAOKÉ**
Tous les soirs de 20h à 3h am

★ **LES MERCREDIS**
Journée de la Grosse bière

★ **LES JEUDIS**
Journée des dames

OUVERT 24 décembre
31 décembre
PARTY Jour de l'An
avec buffet et champagne
Entré gratuite

OUVERT tous les jours de 9h am à 3h am

BAR du VILLAGE

3034, boul. Labelle, Prévost • 224-7486